

lighten

Politique de protection
de la vie privée

Version applicable depuis le 4 novembre 2020

Introduction

En tant qu'avocats soumis au secret professionnel, et du fait de notre travail quotidien sur les nouvelles technologies, nous sommes doublement concernés par la protection des données à caractère personnel de nos interlocuteurs.

Vous trouverez dans le présent document notre Politique de protection de la vie privée, qui contient l'explication de nos pratiques et de nos engagements vis-à-vis du traitement de vos données, ainsi que le détail des droits dont vous disposez au titre de la réglementation applicable, dont notamment le règlement (UE) 2016/679 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD) et la loi n°78-17 dite « Informatique et libertés » (LIL).

Conscients de l'importance d'une information claire et transparente en la matière, nous y avons intégré différents tableaux et visuels pour vous aider à mieux comprendre et exercer vos droits.

Sommaire

1. Qui est le responsable du traitement de vos données ?	4
2. Quelles données sont collectées vous concernant, et pour quelles raisons ?	4
2.1. Vous êtes un simple visiteur du site lighten.law	4
2.2. Vous êtes un client ou un potentiel client du cabinet	5
2.2.1. Gestion des relations client-avocat	5
2.2.2. Traitement de vos dossiers	6
2.2.3. Respect de nos obligations de vigilance, comptables et fiscales	7
2.2.4. Communication du cabinet	8
2.3. Vous êtes un employé ou un représentant d'un client du cabinet	10
2.3.1. Gestion des relations client-avocat et traitement des dossiers	10
2.3.2. Respect de nos obligations de vigilance, comptables et fiscales	12
2.3.3. Communication du cabinet	13
2.4. Vous êtes un tiers lié à un dossier que nous traitons pour le compte d'un client	15
2.4.1. Traitement des dossiers de nos clients	15
2.4.2. Respect de nos obligations de vigilance	16
2.4.3. Preuve de la bonne exécution de nos missions	17
2.5. Vous êtes l'un de nos partenaires, fournisseurs, sous-traitants ou prestataires	18
2.5.1. Gestion de l'activité du cabinet	18
2.5.2. Respect de nos obligations fiscales et comptables	19
2.5.3. Preuve du bon déroulement de nos relations	19
2.6. Vous êtes un journaliste, représentant d'intérêt, étudiant, responsable de formation...	20
3. Qui a accès a vos données ? Avec qui sont-elles partagées ?	21
4. Comment assurons-nous la sécurité et la confidentialité de vos données ?	22
5. De quels droits disposez-vous pour contrôler le traitement de vos données ?	23
6. Vous considérez que nous n'avons pas répondu de façon satisfaisante à votre demande, ou que nous traitons vos données de façon illégale ?	27

1. Qui est le responsable du traitement de vos données ?

Le cabinet Lighten ne disposant pas de la personnalité juridique, chaque associé du cabinet est responsable conjoint des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des activités de Lighten, qui sont décrits dans la présente Politique.

Les associés du cabinet ont défini par contrat leurs obligations respectives, en tant que responsables conjoints, aux fins d'assurer le respect des exigences de la réglementation sur la protection des données, notamment en ce qui concerne l'exercice des droits de la personne concernée, dans le cadre de ces traitements.

Vous pouvez, en vertu de ce contrat, adresser toutes questions et demandes d'exercice de vos droits à l'un ou à l'autre des associés du cabinet, en nous écrivant par courrier électronique à l'adresse adrien@lighten.law ou mathias@lighten.law. Nous nous concerterons ensuite pour répondre conjointement à votre question ou demande.

2. Quelles données sont collectées vous concernant, et pour quelles raisons ?

2.1. [Vous êtes un simple visiteur du site \[lighten.law\]\(http://lighten.law\)](#)

Nous avons tenu à concevoir le site lighten.law de manière à limiter au strict minimum le volume de données à caractère personnel collectées sur les visiteurs. En particulier, nous avons fait le choix de ne pas tracer la navigation individuelle des visiteurs et de ne pas utiliser de cookies de mesure d'audience ou de publicité ciblée.

Cela étant, certaines informations sont indispensables, du point de vue technique, pour permettre votre bonne connexion au site et le bon affichage de ce dernier, ainsi que pour détecter des erreurs de connexion ou d'affichage et des tentatives de cyberattaque : il s'agit principalement de votre adresse IP, ainsi que d'autres informations techniques relatives à votre terminal de connexion (c'est-à-dire par exemple votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone) et à votre navigateur web.

Vos informations sont détectées et recueillies automatiquement par l'hébergeur du site. Elles sont conservées par ce dernier pour une durée de douze (12) mois avant que d'être supprimées.

Leur collecte et leur utilisation sont justifiées en ce qu'elles sont nécessaires pour la poursuite de notre intérêt légitime, intérêt consistant à fournir un site web fonctionnel et adapté aux différents

types de terminaux et aux différents navigateurs existant sur le marché, le tout conformément à l'article 6.1.f) du RGPD.

Ces mêmes informations sont aussi utilisées pour obtenir des statistiques d'audience globales concernant le site. Elles sont, pour ce faire, agrégées à très bref délai par l'hébergeur du site, d'une manière telle que les statistiques globales ainsi obtenues ne permettent pas de vous identifier individuellement.

Les opérations d'agrégation de ces données sont justifiées par la poursuite d'un autre de nos intérêts légitimes, à savoir notre intérêt à mieux connaître l'audience globale du site, conformément à l'article 6.1.f) du RGPD.

► Tableau de synthèse

Données collectées	Finalité (raison du traitement)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
Informations techniques relatives à votre terminal (adresse IP, type de terminal) et à votre navigateur (version du navigateur)	Permettre votre connexion au site et le bon affichage de ce dernier sur votre terminal (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Douze (12) mois à compter de chaque connexion au site
	Obtenir des statistiques agrégées relatives à l'audience globale du site	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	

2.2. [Vous êtes un client ou un potentiel client du cabinet \(personne physique\)](#)

2.2.1. [Gestion des relations client-avocat](#)

Certaines données nous sont nécessaires pour la gestion de nos échanges et de notre relation client-avocat. Elles sont ainsi traitées à des fins de gestion contractuelle et à des fins probatoires dans l'éventualité d'un litige. Cela recouvre, typiquement, nos échanges écrits et oraux, les notes que nous pouvons prendre à l'occasion d'une réunion, ou encore les données nécessaires à l'établissement de la convention d'honoraires et des factures.

A l'exception de celles que nous générons nous-mêmes, comme lors de nos prises de notes, l'envoi de courriers électroniques à votre destination ou encore l'édition de nos factures, la fourniture de ces données est facultative mais faute pour vous de nous les communiquer, nous pourrions, selon les cas, refuser de prendre en charge votre dossier ou interrompre la fourniture de nos services. Bien évidemment, nous vous informerons de cette éventualité préalablement à notre prise de décision finale.

Outre les informations que vous nous communiquez vous-mêmes, il peut nous arriver de devoir obtenir certaines données vous concernant via des sources d'information publiques telles que le Registre du Commerce et des Sociétés ou le répertoire Sirene, dans la mesure où ces données sont requises pour l'établissement des factures par exemple.

Nous conserverons ces données pour la durée de nos relations, puis pour la durée de prescription légalement applicable au cours de laquelle nous pouvons faire valoir nos droits ou prouver la bonne exécution de nos obligations dans le cadre de notre relation.

La collecte et l'utilisation de ces données sont justifiées en ce qu'elles sont nécessaires à la préparation puis à l'exécution d'un contrat entre vous et nous, matérialisé dans la conclusion d'une convention d'honoraires, conformément à l'article 6.1.b) du RGPD. Leur conservation après la fin de ce contrat est quant à elle justifiée par notre intérêt légitime à nous ménager des éléments de preuve de la bonne exécution de nos obligations et du bien-fondé de nos droits dans l'anticipation d'un éventuel litige, conformément à l'article 6.1.f) du règlement précité.

2.2.2. Traitement de vos dossiers et fourniture de nos services

Par ailleurs, l'exécution de la mission que vous nous avez confiée implique également la collecte et le traitement d'un certain nombre de données vous concernant. Le volume et la nature de ces données dépend directement du contenu de la mission elle-même : par exemple, il peut nous être nécessaire de connaître le détail de votre situation financière afin de pouvoir réaliser une demande d'aide juridictionnelle pour votre compte, ou pour justifier du montant des dommages-intérêts demandés dans le cadre d'un contentieux civil.

« Données sensibles » et « données pénales » : en fonction de la nature de votre affaire, il peut nous être nécessaire de vous demander des informations dites « sensibles » vous concernant, telles que des données de santé, des données relatives à vos origines, à vos convictions politiques ou religieuses, ou encore à votre vie sexuelle.

Il peut également nous être nécessaire de recueillir des informations relatives à des infractions ou à des condamnations pénales vous concernant.

Nous ne vous demanderons et ne recueillerons ces informations que dans les cas où elles seront strictement nécessaires à la défense de vos intérêts ou à la bonne fourniture de nos services, et apporterons un soin tout particulier à leur confidentialité, en conformité avec nos obligations légales et déontologiques.

La collecte et l'utilisation de ces catégories de données sont justifiées, de façon spécifique, par les besoins de la préparation et de l'exercice de l'action en justice, conduites en notre qualité d'auxiliaire de justice au sens du droit français et unioniste. Plus particulièrement, le traitement de vos données « sensibles » est autorisé en ce qu'il est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense de vos droits en justice, en application de l'article 9.2.f) du RGPD, et celui de vos données

« pénales » est autorisé en ce qu'il intervient pour les stricts besoins de l'exercice de notre mission d'avocat, en application de l'article 10 du RGPD et 46.2° de la LIL.

En règle générale, nous vous demanderons ces informations directement, dans un souci de transparence de nos relations. Si la fourniture de ces informations est facultative, leur défaut de communication est susceptible d'empêcher la bonne fourniture de nos services. Si nous jugeons que les difficultés engendrées de ce fait sont trop importantes, nous pourrions également interrompre la fourniture de nos services. Là encore, nous vous informerons de cette éventualité préalablement à notre prise de décision finale.

Toutefois, dans certains cas d'urgence, ou pour des informations peu sensibles telles que les comptes annuels d'une société, nous pourrions être amenés à nous renseigner directement auprès de sources d'information tierces qu'elles soient privées ou publiques telles que les sites infogreffe.com ou societe.com.

Nous conserverons ces données pour la durée nécessaire à l'exécution de la mission que vous nous avez confiée, puis pour la durée de prescription légalement applicable au cours de laquelle nous pouvons faire valoir nos droits ou prouver la bonne exécution de nos obligations dans le cadre de notre mission.

La collecte et l'utilisation de ces données sont justifiées en ce qu'elles sont nécessaires à l'exécution d'un contrat entre vous et nous, notamment matérialisé dans la convention d'honoraires que nous avons conclue, conformément à l'article 6.1.b) du RGPD. Leur conservation après la fin de ce contrat est quant à elle justifiée par notre intérêt légitime à nous réserver la preuve de la bonne exécution de nos obligations et du bien-fondé de nos droits dans l'anticipation d'un éventuel litige, conformément à l'article 6.1.f) du règlement précité.

[2.2.3. Respect de nos obligations légales de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, comptables et fiscales](#)

Par ailleurs, la collecte et la vérification de certaines informations nous sont imposées par la loi.

Il s'agit, en premier lieu, de **nos obligations de vigilance relatives à la lutte contre les faits de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et de déclaration de soupçon au Bâtonnier de Paris**.

Il nous est donc possible (et même dans certains cas nécessaire) d'exiger de vous la communication d'un certain nombre d'informations relatives à vos sources de revenus et à l'origine des fonds avec lesquels vous entendez nous payer. Nous conserverons ces données pendant une durée de cinq ans à compter de la cessation de notre relation.

La collecte et l'utilisation de ces données sont justifiées en ce qu'elles nous sont nécessaires pour satisfaire à nos obligations légales, conformément à l'article 6.1.c) du RGPD.

Nous sommes également tenus, en second lieu, de conserver un certain nombre de documents et d'informations relatifs à nos relations avec nos clients du fait de **nos obligations fiscales et comptables de conservation**.

Ces documents et informations recouvrent en somme tous les éléments relatifs aux prestations effectuées ainsi qu'à la facturation et au paiement de ces prestations, éléments qui peuvent contenir des données à caractère personnel vous concernant.

Nous conserverons ces éléments pour une durée de six (6) ans à compter de la date de leur établissement, ou dix (10) ans pour ce qui concerne spécifiquement le(s) contrat(s) que nous avons conclu(s) avec vous si vous êtes un consommateur.

Cette conservation de long terme est justifiée, ici encore, en ce qu'elle est nécessaire pour satisfaire à nos obligations légales, conformément à l'article 6.1.c) du RGPD.

A l'exception de celles que nous générons nous-mêmes, comme les factures que nous éditons, la fourniture des données que nous traitons pour respecter nos obligations légales précédemment identifiée est facultative. Cependant, nous serons susceptibles de cesser toute relation avec vous dès lors que vous refuseriez de nous communiquer les informations que nous vous aurions demandées. A nouveau, nous vous informerons de cette éventualité préalablement à notre prise de décision finale.

[2.2.4. Communication du cabinet](#)

Enfin, si vous êtes un client actuel ou passé, ou un professionnel et sauf opposition de votre part, nous pourrions occasionnellement vous adresser, par courrier électronique, des informations relatives à des événements auxquels nous participons, nos nouvelles publications ou notre offre de services, dans la mesure où nous estimons que ces informations pourraient vous intéresser.

Les coordonnées de contact que nous utiliserons à cette fin seront soit celles que vous nous aurez communiquées, soit celles que nous aurons obtenues de sources publiques sur Internet.

En toute hypothèse, nous cesserons de vous adresser ces informations passé une durée de trois (3) ans à compter de la fin de nos relations ou du dernier contact de votre part, et supprimerons vos coordonnées à ce moment si nous n'avons aucune autre raison de les conserver.

Ce traitement de vos données est justifié par la poursuite de notre intérêt légitime, consistant à assurer la communication autour de nos activités professionnelles et académiques, conformément à l'article 6.1.f) du RGPD.

► Tableau de synthèse

Données collectées	Finalité (raison du traitement)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
Vos coordonnées professionnelles et/ou personnelles (incluant des informations de facturation et de paiement), ainsi que l'ensemble de nos échanges écrits (par courrier électronique et/ou voie postale)	Assurer le suivi et la bonne gestion de nos relations avocat-client (incluant les opérations de facturation et de paiement)	Exécution d'un contrat entre vous et l'un et/ou l'autre des associés du cabinet (article 6.1.b) du RGPD)	Jusqu'à la fin de nos relations client-avocat, puis en archive pour la durée de prescription légalement applicable (soit en principe cinq (5) ans)
	Conserver des preuves de nos relations en vue de défendre nos droits et intérêts en justice, vis-à-vis notamment de toute action visant à engager notre responsabilité civile professionnelle et/ou de toute action disciplinaire ou pénale	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	
	Vous adresser par courrier électronique des informations relatives à des événements auxquels nous participons ou à des publications auxquelles nous avons contribué (uniquement sur votre adresse courrier électronique professionnelle)	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Si vous êtes client ou ancien client du cabinet : trois ans à compter de la cessation de notre relation Si vous n'êtes pas client du cabinet : trois ans à compter de la collecte de vos informations ou trois ans à compter de votre dernière interaction avec nous
Toutes informations pertinentes pour la bonne exécution de la mission confiée (telles que des informations financières, biographiques, et potentiellement des données dites « sensibles » telles que des données de santé)	Exécuter correctement la mission que vous nous avez confiée	Exécution d'un contrat entre vous et l'un et/ou l'autre des associés du cabinet (article 6.1.b) du RGPD)	Jusqu'à complète exécution de la mission confiée, puis en archive pour la durée de prescription légalement applicable (soit en principe cinq (5) ans)
	Conserver des preuves de notre bonne exécution de la mission en vue de défendre nos droits et intérêts en justice, vis-à-vis notamment de toute action visant à engager notre	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	

Données collectées	Finalité (raison du traitement)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
	responsabilité civile professionnelle et/ou de toute action disciplinaire ou pénale		
Toutes informations relatives aux prestations effectuées ainsi qu'à la facturation et au paiement de ces prestations	Assurer nos obligations légales en matière fiscale et comptable	Obligations légales incombant aux associés du cabinet (article 6.1.c) du RGPD)	Six (6) ans à compter de la date de leur établissement, ou dix (10) ans pour ce qui concerne spécifiquement le(s) contrat(s) que nous avons conclu(s) avec vous si vous êtes un consommateur.
Informations relatives à votre identité, aux fonds que vous nous versez ou que vous nous confiez, ainsi qu'à vos sources de revenus et aux éléments de votre patrimoine en général	Respecter nos obligations légales (obligations de vigilance)	Obligations légales incombant aux associés du cabinet (article 6.1.c) du RGPD)	5 ans à compter de la cessation de notre relation

2.3. [Vous êtes un employé ou un représentant d'un client du cabinet \(personne morale\)](#)

2.3.1. [Gestion des relations client-avocat et traitement des dossiers](#)

Lorsque nous travaillons pour le compte d'une personne morale (telle qu'une société ou une association) qui nous a chargés de l'assister ou de défendre ses intérêts, il nous est naturellement nécessaire de collecter un certain nombre d'informations sur nos interlocuteurs au sein de cette personne morale, mais aussi plus généralement sur les employés et représentants de cette personne morale.

La raison de cette collecte tient tout à la fois à la bonne gestion des relations avocat-client (il nous est nécessaire de disposer d'interlocuteurs au sein de la personne morale qui nous a mandatés), et à la bonne exécution de la mission qui nous a été confiée (par exemple : un audit de conformité au RGPD, qui nécessitera d'échanger avec plusieurs personnes au sein de l'organisation audité).

Vous pouvez demander davantage d'informations à la personne chargée des missions juridiques au sein de cette personne morale ; nous restons néanmoins votre interlocuteur privilégié pour

toute question relative à ce traitement de vos données et à l'exercice de vos droits vis-à-vis de ce traitement.

Compte tenu notamment des obligations de secret professionnel qui nous incombent, il ne nous est pas toujours possible de vous fournir une information individuelle et spécifique sur le détail des données à caractère personnel que nous collectons vous concernant.

Sachez du moins que ces données sont limitées au strict nécessaire pour la finalité poursuivie, la protection et la défense des intérêts de nos clients, à savoir, typiquement :

- Des informations d'état-civil et des coordonnées postales, téléphoniques ou électroniques (personnelles ou professionnelles) ;
- Des correspondances ;
- Les pièces de procédure contentieuse ;
- Des informations d'ordre administratif, comptable et financier ;
- Des antécédents judiciaires ou disciplinaires.

Il ne s'agit là encore que d'exemples, en raison de la très grande variété des affaires qui pourraient nous être confiées.

Au demeurant, lorsque vous ne nous les transmettez pas vous-même, les sources desquels nous pouvons obtenir des données vous concernant sont, selon les cas : votre employeur ou l'entité que vous représentez, les administrations françaises, des informations publiquement disponibles sur Internet, les tiers avec qui vous et/ou votre employeur ou l'entité que vous représentez avez interagi.

Concernant les données que vous nous communiquez vous-même, principalement dans le cadre de nos correspondances, la fourniture de celles-ci sont facultatives. Cependant, dans le cas où vous refuseriez de nous les transmettre, il est vraisemblable que nous ne pourrions pas correctement fournir nos services à notre client, ou si les difficultés engendrées par ce défaut de transmission sont trop importantes, que nous interrompions la fourniture de nos services à notre client.

« **Données sensibles** » et « **données pénales** » : en fonction de la nature de la mission qui nous a été confiée par notre client, il peut nous être nécessaire de vous demander ou d'obtenir par d'autres moyens des informations dites « sensibles » vous concernant, telles que des données de santé, des données relatives à vos origines, à vos convictions politiques ou religieuses, ou encore à votre vie sexuelle.

Il peut également nous être nécessaire de recueillir des informations relatives à des infractions ou à des condamnations pénales vous concernant.

Nous ne recueillerons ces informations que dans les cas où elles seront strictement nécessaires à la défense des intérêts de nos clients ou à la bonne fourniture de nos services, et apporterons un soin tout particulier à leur confidentialité, en conformité avec nos obligations légales et déontologiques.

La collecte et l'utilisation de ces catégories de données sont justifiées, de façon spécifique, par les besoins de la préparation et de l'exercice de l'action en justice, conduites en notre qualité d'auxiliaire de justice au sens du droit français et unioniste. Plus particulièrement, le traitement de vos données « sensibles » est autorisé en ce qu'il est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense des droits de notre client en justice, en application de l'article 9.2.f) du RGPD, et celui de vos données « pénales » est autorisé en ce qu'il intervient pour les stricts besoins de l'exercice de notre mission d'avocat, en application de l'article 10 du RGPD et 46.2° de la LIL.

S'agissant des données nécessaires à la gestion de la relation avocat-client, nous conserverons ces données pour la durée de nos relations avec le client concerné, puis pour la durée de prescription légalement applicable à une action civile ou pénale qui mettrait en cause notre responsabilité.

S'agissant d'autre part des données nécessaires à la bonne exécution de la mission qui nous a été confiée par notre client, nous conserverons ces données pour la durée nécessaire au traitement complet de cette affaire, puis pour la durée de prescription légalement applicable au cours de laquelle nous pouvons faire valoir nos droits ou prouver la bonne exécution de nos obligations dans le cadre de notre relation avec notre client..

La collecte et l'utilisation de ces données sont justifiées en ce qu'elles sont nécessaires à la poursuite de l'intérêt légitime de notre client, à savoir la bonne gestion et la défense de ses droits et intérêts par l'avocat à qui il a choisi de les confier, conformément à l'article 6.1.f) du RGPD. Leur conservation sur le long terme est quant à elle justifiée par notre intérêt légitime à nous prémunir de la preuve de la bonne exécution de nos obligations légales et contractuelles, conformément à ce même article 6.1.f).

[2.3.2. Respect de nos obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, comptables et fiscales](#)

Il peut également nous être nécessaire de collecter certaines données vous concernant, afin de respecter nos obligations légales de vigilance liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de déclaration de soupçon au Bâtonnier de Paris.

Nous conserverons ces données pendant une durée de cinq ans à compter de la cessation de notre relation avec notre client.

La collecte et l'utilisation de ces données sont justifiées en ce qu'elles nous sont nécessaires pour satisfaire à nos obligations légales, conformément à l'article 6.1.c) du RGPD.

Enfin, nous sommes tenus de conserver un certain nombre de documents et d'informations relatifs à nos relations avec nos clients du fait de nos obligations fiscales et comptables de conservation.

Ces documents et informations recouvrent en somme tous les éléments relatifs aux prestations effectuées ainsi qu'à la facturation et au paiement de ces prestations, éléments qui peuvent contenir des données à caractère personnel vous concernant.

Nous conserverons ces éléments pour une durée de dix six (6) ans à compter de la date de leur établissement.

Cette conservation de long terme est justifiée, ici encore, en ce qu'elle est nécessaire pour satisfaire à nos obligations légales, conformément à l'article 6.1.c) du RGPD.

2.3.3. Communication du cabinet

Enfin, si vous représentez un client ou un ancien client, ou une entité ayant la qualité de professionnel et sauf opposition de votre part, nous pourrions occasionnellement vous adresser par courrier électronique des informations relatives à des événements auxquels nous participons, à nos nouvelles publications, ou à notre offre de services dans la mesure où nous estimons que ces informations pourraient vous intéresser.

Les coordonnées de contact que nous utiliserons à cette fin seront soit celles que vous nous aurez communiquées, soit celles que nous aurons obtenues de sources publiques sur Internet. En toute hypothèse, nous cesserons de vous adresser ces informations passé une durée de trois (3) ans à compter de la fin de nos relations ou du dernier contact de votre part, et supprimerons vos coordonnées à ce moment si nous n'avons aucune autre raison de les conserver.

Ce traitement de vos données est justifié par la poursuite de notre intérêt légitime, consistant à assurer la communication autour de nos activités professionnelles et académiques, conformément à l'article 6.1.f) du RGPD.

► **Tableau de synthèse**

Données collectées	Finalité (raison du traitement)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
Vos coordonnées professionnelles, et/ou plus rarement personnelles (incluant des informations de facturation et de paiement), ainsi que l'ensemble de nos échanges écrits (par courrier électronique et/ou voie postale)	Assurer le suivi et la bonne gestion de nos relations avec notre client (incluant les opérations de facturation et de paiement)	Intérêt légitime des clients des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Jusqu'à la fin de nos relations avec notre client, puis en archive pour la durée de prescription légalement applicable (soit en principe cinq (5) ans)
	Conserver des preuves de nos relations avec notre client en vue de défendre nos droits et intérêts en justice, vis-à-vis	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	

Données collectées	Finalité (raison du traitement)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
	notamment de toute action visant à engager notre responsabilité civile professionnelle et/ou de toute action disciplinaire ou pénale		
	Vous adresser par courrier électronique des informations relatives à des événements auxquels nous participons ou à des publications auxquelles nous avons contribué (uniquement sur votre adresse courrier électronique professionnelle)	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Si vous représentez un client ou ancien client du cabinet : trois ans à compter de la cessation de notre relation avec ce client Si vous ne représentez pas un client du cabinet : trois ans à compter de la collecte de vos informations ou trois ans à compter de votre dernière interaction avec nous
Toutes informations vous concernant qui présenteraient un intérêt pour la bonne exécution de la mission confiée par notre client (telles que des informations financières, biographiques, et potentiellement des données dites « sensibles » telles que des données de santé)	Exécuter correctement la mission confiée par notre client	Intérêt légitime des clients des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Jusqu'à complète exécution de la mission confiée par notre client, puis en archive pour la durée de prescription légalement applicable (soit en principe cinq (5) ans)
	Conserver des preuves de la bonne exécution de la mission confiée par notre client, en vue de défendre nos droits et intérêts en justice vis-à-vis de toute contestation ou litige	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	
Toutes informations relatives aux prestations effectuées pour notre client ainsi qu'à la facturation et au paiement de ces prestations	Assurer nos obligations légales en matière fiscale et comptable	Obligations légales incombant aux associés du cabinet (article 6.1.c) du RGPD)	Six (6) ans à compter de la date de l'établissement du document pertinent
Toutes informations vous concernant qui permettraient d'éclairer l'origine et la nature des fonds versés ou confiés par notre client	Respecter nos obligations légales (obligations de vigilance)	Obligations légales incombant aux associés du cabinet (article 6.1.c) du RGPD)	Cinq (5) ans à compter de la cessation de notre relation avec notre client

2.4. Vous êtes un tiers lié à un dossier que nous traitons pour le compte d'un client du cabinet

2.4.1. Traitement des dossiers de nos clients

Pour les besoins de la défense des causes et des intérêts de nos clients, il peut nous être nécessaire de rechercher et de collecter des informations relatives à des personnes liées (ou susceptibles d'être liées) aux affaires correspondantes.

Tel est le cas, typiquement :

- De la partie adverse et/ou de son représentant dans les affaires contentieuses ;
- Des concurrents, partenaires, sous-traitants ou investisseurs de notre client, dans le cadre par exemple de prestations de conseil, d'audit ou de rédaction de contrat ;
- D'autres avocats, d'huissiers ou d'autres auxiliaires de justice.

Cette liste n'est évidemment pas limitative, en raison de la diversité des situations envisageables.

Compte tenu notamment des obligations de secret professionnel qui nous incombent, il ne nous est pas possible de vous fournir une information individuelle et spécifique sur le détail des données à caractère personnel que nous collectons vous concernant. Sauf à ce que nous soyons entré directement en relation avec vous dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par notre client, nous ne pourrions pas, non plus, infirmer ou confirmer le fait que nous traitons vos données.

Sachez du moins que, dans l'hypothèse où nous traiterions vos données, celles-ci seront limitées au strict nécessaire pour la finalité poursuivie, à savoir la protection et la défense des intérêts de nos clients, à savoir, typiquement :

- Des informations d'état-civil et des coordonnées postales, téléphoniques ou électroniques (personnelles ou professionnelles) ;
- Des correspondances ;
- Les pièces de procédure contentieuse ;
- Des informations d'ordre administratif, comptable et financier ;
- Des antécédents judiciaires ou disciplinaires.

Il ne s'agit là encore que d'exemples, en raison de la très grande variété des affaires qui pourraient nous être confiées.

Au demeurant, lorsque vous ne nous les transmettez pas vous-même, les sources desquels nous pouvons obtenir des données vous concernant sont, selon les cas : notre client, les administrations françaises, des informations publiquement disponibles sur Internet, les tiers avec qui vous avez interagi.

« Données sensibles » et « données pénales » : en fonction de la nature de la mission qui nous a été confiée par notre client, il peut nous être nécessaire de vous demander ou d'obtenir par d'autres moyens des informations dites « sensibles » vous concernant, telles que des données de santé, des données relatives à vos origines, à vos convictions politiques ou religieuses, ou encore à votre vie sexuelle.

Il peut également nous être nécessaire de recueillir des informations relatives à des infractions ou à des condamnations pénales vous concernant.

Nous ne recueillerons ces informations que dans les cas où elles seront strictement nécessaires à la défense des intérêts de notre client ou à la bonne fourniture de nos services, et apporterons un soin tout particulier à leur confidentialité, en conformité avec nos obligations légale et déontologiques.

La collecte et l'utilisation de ces catégories de données sont justifiées, de façon spécifique, par les besoins de la préparation et de l'exercice de l'action en justice, conduites en notre qualité d'auxiliaire de justice au sens du droit français et unioniste. Plus particulièrement, le traitement de vos données « sensibles » est autorisé en ce qu'il est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense des droits de notre client en justice, en application de l'article 9.2.f) du RGPD, et celui de vos données « pénales » est autorisé en ce qu'il intervient pour les stricts besoins de l'exercice de notre mission d'avocat, en application de l'article 10 du RGPD et 46.2° de la LIL.

En toute hypothèse, nous conserverons ces données pour la durée nécessaire à l'exécution complète de notre mission puis pour la durée de prescription légalement applicable au cours de laquelle nous pouvons faire valoir nos droits ou prouver la bonne exécution de nos obligations dans le cadre de notre relation avec notre client..

Leur collecte et leur utilisation sont par ailleurs justifiées en ce qu'elles sont nécessaires pour la poursuite de l'intérêt légitime de nos clients, à savoir la bonne gestion et la défense de ses droits et intérêts par l'avocat à qui il a choisi de les confier, conformément à l'article 6.1.f) du RGPD. Leur conservation sur le long terme est quant à elle justifiée par notre intérêt légitime à nous prémunir de la preuve de la bonne exécution de nos obligations légales et contractuelles, conformément à ce même article 6.1.f).

[2.4.2. Respect de nos obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme](#)

Il peut également nous être nécessaire de collecter certaines données vous concernant, afin de respecter nos obligations légales de vigilance liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de déclaration de soupçon au Bâtonnier de Paris.

Nous conserverons ces données pendant une durée de cinq ans à compter de la cessation de notre relation avec notre client.

2.4.3. Preuve de la bonne exécution de nos missions

De même, plus généralement, nous serons susceptibles de conserver certaines de vos données à des fins de preuve, pour établir la bonne exécution par nos soins de la mission qui nous a été confiée par notre client, et/ou la bonne exécution de nos obligations légales et déontologiques. Il peut s'agir par exemple de copies de nos échanges écrits, si vous êtes la partie adverse de notre client ou le représentant de cette dernière.

Nous conserverons ces données pour la durée de prescription civile ou pénale légalement applicable à l'action qui mettrait en jeu notre responsabilité. (Lorsque plusieurs actions seraient envisageables, nous conserverons les données pour la durée de prescription la plus longue applicable à l'une quelconque de ces actions.)

Cette conservation prolongée est ici encore justifiée par notre intérêt légitime à nous réserver la preuve de la bonne exécution de nos obligations, dans l'anticipation de toute éventuelle action disciplinaire ou pénale, conformément à l'article 6.1.f) du RGPD.

► Tableau de synthèse

Données collectées	Finalité (raison du traitement)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
Toutes informations vous concernant dont la collecte s'avérerait nécessaire pour traiter correctement l'affaire confiée par notre client et défendre les intérêts de ce dernier (en ce compris potentiellement des données dites « sensibles » ou des données relatives à des infractions ou condamnations pénales)	Assurer la défense des droits et intérêts de notre client	Intérêt légitime des clients des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Jusqu'à complète exécution de la mission confiée par notre client (potentiellement jusqu'à l'extinction du délai de prescription le plus long pour une quelconque action ou voie de recours), puis en archive pour la durée de prescription légalement applicable à une action qui mettrait en jeu notre responsabilité (soit en principe cinq (5) ans)
	Conserver des preuves de nos relations avec notre client en vue de défendre nos droits en justice, vis-à-vis notamment de toute action visant à engager notre responsabilité civile professionnelle et/ou de toute action disciplinaire ou pénale	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	
Toutes informations vous concernant qui permettraient d'éclairer l'origine et la	Respecter nos obligations légales de vigilance)	Obligations légales incombant aux associés du cabinet (article 6.1.c) du RGPD)	Cinq (5) ans à compter de la cessation de notre relation avec notre client

Données collectées	Finalité (raison du traitement)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
nature des fonds versés ou confiés par notre client	Conserver des preuves de l'origine des fonds versés ou confiés, en anticipation d'un éventuel contrôle ou litige sur l'origine de ces fonds	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	

2.5. [Vous êtes l'un de nos partenaires, fournisseurs, sous-traitants ou prestataires de services \(ou un employé ou représentant de l'un d'entre eux\)](#)

2.5.1. [Gestion de l'activité du cabinet](#)

Il peut nous arriver de solliciter l'assistance d'un confrère ou d'une consœur, ou encore d'un autre auxiliaire de justice (par exemple un huissier de justice) ; il nous est également nécessaire, pour les besoins quotidiens de notre activité, de recourir aux produits et services de divers fournisseurs et de prestataires, par exemple pour des commandes de matériel.

Nous collectons naturellement un certain nombre de données à caractère personnel concernant ces fournisseurs, partenaires, sous-traitants ou prestataires de services, ou du moins concernant leurs employés et représentants lorsqu'il s'agit de personnes morales.

Ces données consistent pour l'essentiel en des coordonnées professionnelles (nom, société, adresse courrier électronique, adresse postale, numéro de téléphone, informations requises pour le paiement) et des échanges écrits (courriers électroniques, courriers postaux).

De façon plus exceptionnelle, il peut nous arriver de vous demander ou d'obtenir d'autres informations telles que des coordonnées personnelles (dans le cas par exemple d'une situation très urgente). Nous nous efforcerons dans ce cas de les obtenir auprès de vous directement ; à défaut, nous vous informerons promptement de l'obtention de ces données et de la source auprès de laquelle nous les avons recueillies.

Nous conserverons ces données pour la durée de nos relations de travail ou de nos relations commerciales.

La collecte et l'utilisation de ces données sont justifiées en ce qu'elles sont nécessaires pour la poursuite de notre intérêt légitime, consistant à assurer une bonne gestion de nos outils et ressources professionnelles, et plus généralement à assurer la continuité de notre activité professionnelle.

2.5.2. [Respect de nos obligations fiscales et comptables](#)

D'autre part, nous sommes tenus de conserver un certain nombre de documents et d'informations relatifs à nos relations du fait de nos obligations fiscales et comptables de conservation.

Ces documents et informations recouvrent en somme tous les éléments relatifs aux prestations effectuées et aux commandes passées ainsi qu'à la facturation et au paiement de ces prestations et commandes.

Nous conserverons ces éléments pour une durée de dix six (6) ans à compter de la date de leur établissement.

Cette conservation de long terme est justifiée en ce qu'elle est nécessaire pour satisfaire à nos obligations légales, conformément à l'article 6.1.c) du RGPD.

2.5.3. [Preuve du bon déroulement de nos relations](#)

Enfin, et de façon plus générale, nous sommes susceptibles de conserver certaines données relatives à nos relations avec nos fournisseurs, partenaires, sous-traitants ou prestataires de services (en ce compris leurs représentants), à titre de preuve en vue de toute éventuelle action qui mettrait en cause notre responsabilité ou la leur, par exemple autour de la question du bon paiement des prestations ou des produits commandés.

Nous conserverons ces données pour la durée de prescription civile ou pénale légalement applicable à l'action envisageable. (Lorsque plusieurs actions seraient envisageables, nous conserverons les données pour la durée de prescription la plus longue applicable à l'une quelconque de ces actions.)

Cette conservation prolongée est justifiée par notre intérêt légitime à nous réserver la preuve de nos droits et de la bonne exécution de nos obligations, dans l'anticipation de toute éventuelle action civile ou pénale, conformément à l'article 6.1.f) du RGPD.

► [Tableau de synthèse](#)

Données collectées	Finalités (raisons de la collecte)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
Coordonnées professionnelles ; échanges écrits (courriers électroniques, courriers postaux) ; informations de paiement	Assurer le suivi et la gestion des relations de travail et des relations commerciales avec nos fournisseurs, partenaires, sous-traitants et prestataires de services (en ce compris la	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Jusqu'à la fin de nos relations de travail ou de nos relations commerciales, puis en archive pour la durée de prescription

Données collectées	Finalités (raisons de la collecte)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
De façon plus exceptionnelle : autres données nécessaires pour le suivi de la relation de travail ou de la relation commerciale, telles que des coordonnées personnelles	passation et le paiement des prestations et commandes)		légalement applicable (soit en principe cinq (5) ans)
	Conserver la preuve de nos échanges et des prestations/commandes, en anticipation de tout éventuel litige	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	
Toutes informations relatives aux prestations effectuées et aux commandes, ainsi qu'à leur facturation et paiement	Assurer nos obligations légales en matière fiscale et comptable	Obligations légales incombant aux associés du cabinet (article 6.1.c) du RGPD)	Six (6) ans à compter de la date de l'établissement du document pertinent

2.6. Vous êtes un journaliste, représentant d'intérêt, étudiant, responsable de formation ou l'organisateur d'un événement

Du fait de nos activités d'enseignement et de nos diverses interventions publiques, il nous est fréquent d'échanger avec des étudiants, des responsables de formation ou encore des organisateurs d'événements, conférences ou colloques.

De même, nous avons toujours plaisir à échanger avec des journalistes ou porteurs d'intérêts (tels que des associations ou représentants d'institutions).

Ces échanges ont généralement lieu par courrier électronique ou par téléphone, et peuvent donc entraîner le stockage d'échanges écrits de notre côté (courriers électroniques et/ou SMS, pièces jointes le cas échéant) ainsi que des coordonnées via lesquelles vous échangez avec nous.

Ce stockage nous sert principalement à garder trace de nos échanges et à vous recontacter, dans le souci d'assurer le suivi de nos relations, de répondre à vos questions, ou encore de préparer notre intervention le cas échéant.

Plus occasionnellement, si vous êtes un acteur professionnel et sauf opposition de votre part, nous pourrions vous adresser par courrier électronique (sur votre boîte professionnelle) des informations relatives à des événements auxquels nous participons ou à nos nouvelles publications, dans la mesure où nous estimerions que ces informations pourraient vous intéresser.

Nous ne conserverons pas en principe vos coordonnées et nos échanges au-delà de trois (3) ans passé la fin de nos relations.

Toutefois, si pour certaines raisons nous estimions que ces éléments pourraient présenter un intérêt probatoire pour la défense de nos droits, nous pourrions les conserver pour la plus longue durée

de prescription civile ou pénale applicable, en vue ou dans l'anticipation notamment d'une quelconque action en justice.

La collecte et la conservation de ces éléments sont, en toute hypothèse, justifiées par la poursuite d'un intérêt légitime qui nous est propre, consistant respectivement à assurer nos activités académiques, à gérer notre communication professionnelle, et à assurer au besoin la défense de nos droits (au besoin en justice), conformément à l'article 6.1.f) du RGPD.

► Tableau de synthèse

Données collectées	Finalité (raison du traitement)	Justification du traitement au regard de la loi	Durée de conservation des données
Les coordonnées (courrier électronique et numéro de téléphone) via lesquelles vous échangez avec nous, ainsi que le contenu de nos échanges (dont pièces jointes le cas échéant)	Assurer le suivi de nos relations, répondre à vos questions et préparer notre intervention le cas échéant	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Jusqu'à trois (3) ans à compter de la fin de nos relations
	Vous adresser par courrier électronique des informations relatives à des événements auxquels nous participons ou à des publications auxquelles nous avons contribué (uniquement sur votre adresse courrier électronique professionnelle)	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	
Nos échanges écrits, dans la mesure où nous estimons nécessaire de les conserver en vue de défendre nos droits, ainsi que les coordonnées (courrier électronique, numéro de téléphone) que vous avez utilisées pour ces échanges	Assurer la préservation et la défense de nos droits et intérêts en justice, vis-à-vis notamment de toute action visant à engager notre responsabilité civile et/ou de toute action disciplinaire ou pénale	Intérêt légitime des associés du cabinet (article 6.1.f) du RGPD)	Durée de prescription légalement applicable à une action qui mettrait en jeu notre responsabilité (soit en principe cinq (5) ans)

3. Qui a accès à vos données ? Avec qui sont-elles partagées ?

Les données à caractère personnel collectées et traitées dans le cadre des finalités décrites plus haut (sous la section [2](#)) sont principalement consultées et utilisées par les associés du cabinet. Elles

sont, pour ce faire, hébergées localement, sur nos postes de travail, ainsi que sur un serveur propriétaire non partagé.

Les contenus et documents joints aux courriers électroniques sont quant à eux hébergés chez un prestataire français titulaire de plusieurs certifications de sécurité.

Par ailleurs, nous sommes susceptibles de communiquer tout ou partie des données précitées avec les personnes et organisations suivantes :

- Notre banque, pour la bonne réception de vos paiements ;
- Nos clients, dans le cadre du traitement de leurs dossiers ;
- D'autres avocats ou d'autres auxiliaires de justice (tels que des huissiers), dans la mesure où ces personnes interviennent dans le cadre des dossiers que nous traitons ;
- Selon la nature du dossier (contentieux, négociation contractuelle, conseil, etc.), la partie adverse et/ou son représentant, votre cocontractant, ou encore vos investisseurs ;
- Des juridictions ou autorités françaises, européennes, internationales ou étrangères, dans le cas d'affaires contentieuses ou dans le cas où une de ces autorités ou juridictions nous ordonnerait de lui communiquer certaines données.

Il est possible, bien que rare, que certaines des personnes et entités listées ci-dessus soient situées dans des pays extérieurs à l'Union Européenne (ou qu'il s'agisse par nature d'organisations internationales). Face à une telle situation, nous prendrons des mesures appropriées pour nous assurer que la personne ou l'entité concernée garantit une protection suffisante des données communiquées ; s'il s'agit d'une juridiction ou d'une autorité qui nous a ordonné de lui communiquer des données, ces mesures consisteront dans une analyse approfondie de la validité de l'injonction reçue, et au besoin dans une consultation des autorités françaises de référence (la CNIL et/ou le Bâtonnier du barreau de Paris), préalablement à toute communication des données.

4. Comment assurons-nous la sécurité et la confidentialité de vos données ?

Nous attachons une importance essentielle au choix d'outils et de prestataires présentant les meilleures garanties possibles en termes de sécurité et de confidentialité.

C'est la raison pour laquelle le présent site web, tout comme nos boîtes de messagerie électronique, sont hébergés par un prestataire français disposant de plusieurs certifications en matière de sécurité. Nous privilégions en outre des solutions propriétaires chaque fois que cela est possible, pour que nos outils et fichiers restent au plus près de nous.

Si vous êtes client du cabinet, nous tenons à votre disposition notre Plan d'Assurance Sécurité (PAS), que nous aurons plaisir à vous communiquer sur simple demande.

5. De quels droits disposez-vous pour contrôler le traitement de vos données ?

Vous disposez, à l'égard des traitements de données décrits plus haut, d'un certain nombre de droits prévus par la réglementation. Vous en trouverez le détail ci-après.

Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant par courrier électronique à l'adresse adrien@lighten.law ou mathias@lighten.law.

5.1. Droit d'accès

Vous avez le droit de nous demander une copie des données à caractère personnel dont nous disposons vous concernant, dans un format aisément compréhensible, ainsi qu'une copie de la présente Politique sur support durable.

5.2. Droit de rectification

Vous avez le droit de nous demander de corriger, compléter ou mettre à jour les données dont nous disposons vous concernant, dans le cas où elles vous sembleraient inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Dans ce cas, merci de bien vouloir nous communiquer spontanément, dans la mesure du possible, les nouvelles informations nécessaires pour procéder à la correction, à la complétion ou à la mise à jour demandée.

5.3. Droit d'opposition

S'agissant des traitements de données listés ci-avant qui ont pour justification un intérêt légitime des associés du cabinet ou de leurs clients (voir les tableaux récapitulatifs sous la section [2](#) ci-avant), vous disposez du droit de vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière.

Autrement dit, vous pouvez nous demander de cesser de mettre en œuvre l'un et/ou l'autre de ces traitements à votre égard, en exposant les raisons particulières qui justifient cette demande de votre point de vue.

Il pourra toutefois arriver que nous refusions de donner suite à votre demande, si la poursuite de ce traitement est nécessaire pour des motifs impérieux de notre point de vue (par exemple : si les données concernées sont nécessaires pour la protection et la défense de nos droits).

L'opposition (si elle est fondée sur des raisons valables et qu'aucun motif impérieux ne s'y oppose) entraînera la cessation du traitement pour l'avenir, mais pas nécessairement la destruction des données concernées. Vous devez pour obtenir cette destruction exercer votre droit à l'effacement dans les conditions décrites ci-après, étant précisé que ce dernier connaît des limitations tenant par exemple, ici encore, à la nécessité de conserver les données pour la protection et la défense des intérêts des associés du cabinet.

5.4. [Droit à l'effacement](#)

Vous pouvez nous demander de procéder à la suppression de tout ou partie des données dont nous disposons vous concernant, dès lors que l'une au moins des conditions suivantes est remplie :

- Vous vous êtes opposé(e) à la poursuite de ce traitement conformément au point [5.3](#) ci-avant, et souhaitez de surcroît que nous procédions à la destruction des données concernées.
- Les données concernées n'apparaissent plus nécessaires à aucune des finalités exposées dans la présente Politique.
- Vous considérez que nous avons collecté et/ou traité les données concernées de façon contraire à la loi.
- L'effacement des données concernées est imposé au titre d'une obligation légale.
- Les données concernées sont relatives à une personne qui avait moins de quinze (15) ans lors de la collecte de ces données.

Sachez toutefois que nous serons en droit de nous opposer à la suppression de certaines données lorsque leur conservation est nécessaire pour des raisons particulièrement importantes, telles que la protection et la défense de nos intérêts en justice.

Sachez également que nous pourrions choisir, en lieu et place de la suppression des données, de procéder à leur anonymisation complète et irréversible ; nous serons ainsi en droit de conserver ces données dans un format ne permettant plus de vous identifier (par exemple à des fins statistiques).

5.5. [Droit à la limitation du traitement](#)

À défaut par exemple d'exercer votre droit à l'effacement, vous pouvez aussi nous demander de « mettre de côté » certaines données vous concernant, c'est-à-dire de conserver ces données de façon séparée, sans plus les utiliser (sauf obligations légales).

Vous pouvez formuler une telle demande lorsque l'une au moins des conditions suivantes est remplie :

- Les données concernées vous paraissent inexactes, et vous préférez que nous cessions de les utiliser le temps de les vérifier et de les rectifier si nécessaire.
- Vous avez exercé votre droit d'opposition conformément au point [5.3](#) ci-avant, et vous préférez que nous cessions d'utiliser les données concernées le temps de vérifier le bienfondé de votre opposition.
- Vous considérez que nous avons collecté et/ou traité les données concernées de façon contraire à la loi, mais préférez malgré tout que nous conservions les données plutôt que de les supprimer.
- Les données concernées ne sont plus nécessaires pour aucune des finalités exposées ci-dessus, mais vous souhaitez que nous les conservions malgré tout pour les besoins de la défense de vos intérêts en justice.

Dans ces hypothèses, nous mettrons les données « en quarantaine » pour la durée nécessaire, au moyen par exemple d'un marquage « Ne pas utiliser : droit à la limitation ».

[5.6. Droit à la portabilité des données](#)

Vous pouvez nous demander de vous adresser une copie de certaines données dans un format informatique usuel permettant leur réutilisation.

Les données concernées par ce droit à la portabilité sont les données dont le traitement a pour justification l'exécution d'un contrat entre vous et l'un et/ou l'autre des associés du cabinet (voir les tableaux récapitulatifs sous la section [2](#) ci-avant).

Ce « droit à la portabilité » se distingue du droit d'accès en ce que son but n'est pas d'obtenir une copie nécessairement lisible par vous-même, mais bien une copie *réutilisable* des données.

[5.7. Droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort](#)

Enfin, vous disposez du droit de nous indiquer la manière dont vous souhaitez que vos données soient traitées dans l'hypothèse malheureuse de votre mort.

Vous pouvez notamment nous demander de procéder à la destruction de l'ensemble de vos données (sous réserve des besoins impérieux de conservation que nous pourrions en avoir, par exemple à des fins de défense de nos droits en justice), ou encore de transmettre une copie de toutes ces données à une personne de votre choix.

Vous pouvez également désigner toute personne de votre choix comme responsable de l'exécution de ces « dernières volontés » ; cette personne n'a pas nécessairement à être l'un de vos héritiers ni même l'exécuteur testamentaire chargé de votre succession.

► Tableau récapitulatif

Vos droits	Ce qu'ils vous permettent d'obtenir	Traitements/données concerné(e)s	Conditions, exceptions ou limitations
Droit d'accès	Une copie lisible et compréhensible des données dont nous disposons vous concernant, ainsi qu'une copie sur support durable de la présente Politique	Toutes	Aucune
Droit de rectification	La rectification, la mise à jour ou la complétion de données vous concernant	Toutes	Indiquer clairement les données à rectifier, compléter ou mettre à jour, ainsi que les nouvelles données le cas échéant
Droit d'opposition	La cessation du traitement de vos données pour l'avenir	Traitements fondés sur un intérêt légitime des associés du cabinet ou de leurs clients	Exposer les raisons tenant à votre situation particulière qui justifient la cessation du traitement (sauf pour ce qui concerne les traitements liés à la promotion de nos activités)
Droit à l'effacement	La suppression de vos données, ou leur anonymisation complète et irréversible	Toutes	Voir les situations concernées dans le texte ci-dessus
Droit à la limitation du traitement	La conservation de vos données sans poursuite de leur utilisation	Toutes	Voir les situations concernées dans le texte ci-dessus
Droit à la portabilité des données	Une copie de vos données dans un format informatique usuel, permettant leur réutilisation par vous-même ou un prestataire de service de votre choix	Données traitées sur le fondement d'un contrat entre vous et l'un et/ou l'autre des associés du cabinet	Indiquer clairement, le cas échéant, l'identité de la personne ou de l'organisation à qui vous souhaitez que nous adressions la copie des données
Droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort	Le respect de vos « dernières volontés » s'agissant de vos données à caractère personnel	Toutes	Indiquer clairement les personnes responsables du suivi de la bonne exécution de vos

Vos droits	Ce qu'ils vous permettent d'obtenir	Traitements/données concerné(e)s	Conditions, exceptions ou limitations
			directives, qui seront nos interlocuteurs après votre décès

6. Vous considérez que nous n'avons pas répondu de façon satisfaisante à votre demande, ou que nous traitons vos données de façon illégale ?

Nous vous invitons bien sûr tout d'abord à vous rapprocher de nous, pour que nous discutons ensemble du problème, et tâchions de le résoudre ensemble de la meilleure manière possible.

Si vous le souhaitez, vous avez cependant le droit de saisir l'autorité compétente pour la protection des données en France, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), via son site web cnil.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : CNIL – 3, place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Ce droit peut être exercé à tout moment et n'occasionne aucun frais pour vous, mis à part les frais d'expédition du courrier postal le cas échéant, et les frais éventuels d'assistance ou de représentation si vous choisissez de vous faire aider dans cette procédure par un tiers.